



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat s'accorde avec les régions Bretagne et Pays de la Loire pour tracer avec elles les contours d'une nouvelle contractualisation

Suite à l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des Landes et après échanges avec Madame Christelle MORANÇAIS, présidente du conseil régional Pays de la Loire, et Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, président du conseil régional de Bretagne, le Premier Ministre souhaite poursuivre le dialogue avec les élus des Pays de la Loire et de Bretagne pour nourrir les contours d'une nouvelle contractualisation avec chacune des deux régions.

Sur la base des propositions formulées par les collectivités territoriales (projet de « Contrat d'avenir » en Pays de la Loire et de « Pacte d'accessibilité » en Bretagne), ces travaux doivent permettre de faire émerger à court terme des orientations concrètes, en particulier en matière de mobilités, de transition écologique et numérique des territoires ainsi que dans le domaine de l'économie de la connaissance. Sur la base des pistes de travail identifiées par les acteurs locaux et les préfets de région, des premières décisions interviendront avant l'été, à l'occasion d'un point d'étape organisé en présence du Premier Ministre

Sur le volet « mobilités », une mission d'appui confiée à Monsieur Francis ROL-TANGUY, conseiller maître à la Cour des Comptes, vient d'être lancée par Madame Elisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, afin d'accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration d'un « projet stratégique pour les mobilités du Grand Ouest ». La mission devra notamment revoir les orientations du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, à l'aune des engagements pris par le Gouvernement suite à l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dames-Des-Landes.

Ces travaux se concluront par la signature d'un contrat avec chacune des régions Pays de la Loire et Bretagne, respectant l'esprit du « pacte girondin » annoncé par le Président de la République.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr